

Jean-Marie Halleux
 ASSISTANT À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE
 SEGEFA - GÉOGRAPHIE
 ECONOMIQUE

Dépopulation de la ville de Liège et diffusion périurbaine : quels processus pour quelles pistes de solutions ?

Depuis de nombreuses années, la publication des statistiques démographiques relatives aux populations communales conduit au constat que la ville de Liège se dépeuple. C'est à partir de ce constat de crise, par ailleurs régulièrement inscrit à la une des médias régionaux et sur la liste des préoccupations des acteurs de la vie publique, que s'est développée la réflexion ayant conduit à la rédaction de cet article. Son premier objectif est, en effet, d'identifier les processus responsables de la dépopulation liégeoise afin de dégager des pistes de solution. Au-delà de cette première dimension, le caractère global des éléments mis en évidence conduit également à une réflexion plus large sur les probables évolutions du phénomène urbain.

44

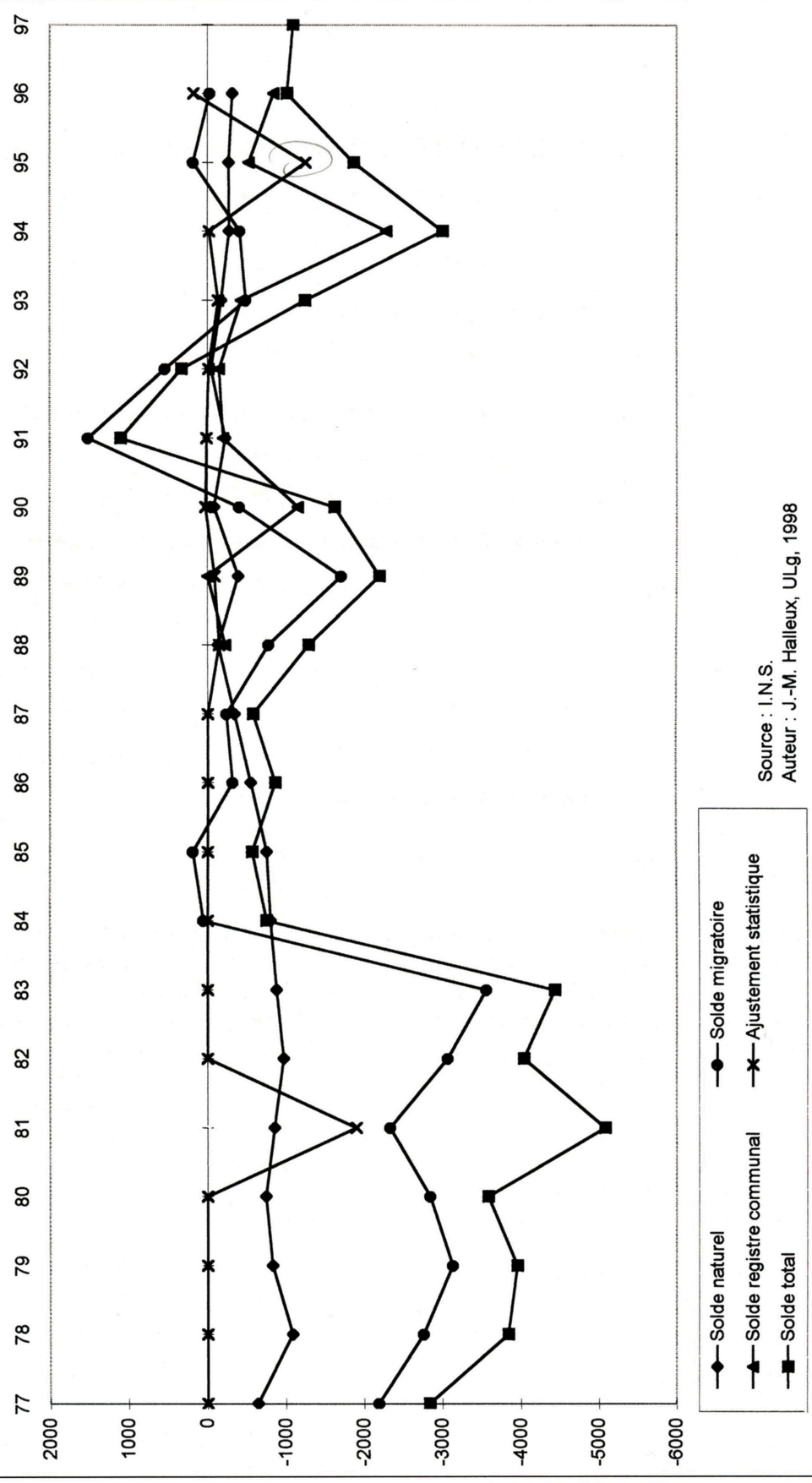
Afin d'expliquer la dépopulation des villes, l'hypothèse la plus couramment utilisée correspond à la diffusion périurbaine de l'habitat, c'est-à-dire la migration résidentielle massive de ménages qui quittent une unité urbaine pour s'établir dans une unité périphérique. Comme nous allons le vérifier, c'est ce processus qui continue à déterminer le phénomène de dépopulation qui affecte Liège.

Un premier constat concernant la dépopulation de Liège est que le phénomène n'est pas neuf, il est même presque séculaire. Pour l'espace central correspondant au territoire communal antérieur à la fusion des communes (2 270 hectares), la tendance au déclin démographique s'amorce en effet à partir de 1910. Pour le territoire post-fusion (6 960 hectares), le point d'inflexion correspond au début des années soixante, époque où le volume de population - virtuel puisque la fusion n'a pas encore eu lieu - dépasse les 250 000 habitants. Si les années soixante (ne) sont caractérisées (que) par une perte absolue d'une

dizaine de milliers d'habitants, la décennie septante est par contre marquée par une dépopulation intense avec un volume démographique qui tombe en dessous des 210 000 habitants au début des années quatre-vingt. Cette tendance, qui s'explique essentiellement par un solde migratoire très déficitaire, se poursuit pendant les premières années de la décennie quatre-vingt. C'est à cette époque que l'exurbanisation massive prend fin (voir graphique n°1 page 45).

Le graphique n°1 portant sur l'évolution démographique au cours des vingt dernières années a été construit sur base des données I.N.S. Classiquement, solde naturel et solde migratoire ont tout d'abord été différenciés. Depuis 1988, les données publiées renseignent également sur les radiations ainsi que sur les réinscriptions dans les registres communaux. Afin d'obtenir une correspondance parfaite entre le registre national et les registres communaux, un ajustement statistique est également pris en compte.

Graphique n°1 : Evolution démographique de la Ville de Liège - les soldes



Source : I.N.S.
 Auteur : J.-M. Halleux, ULg, 1998

A partir des seules données du graphique n°1, nous aboutissons à la conclusion que les mouvements démographiques profonds sont masqués par l'impact statistique de deux phénomènes : l'accueil de candidats réfugiés politiques et la mise à jour partielle des registres communaux.

Au cours d'une première période, l'inscription de candidats réfugiés politiques sur les registres communaux (F. Dardenne, 1995) et le peu d'effort déployé par l'administration liégeoise pour en radier les personnes nécessaires ont eu comme effet de gonfler artificiellement le volume de population. L'objectif principal était alors d'éviter les conséquences administratives accompagnant le passage sous le seuil des 200 000 habitants. Par la suite, les corrections nécessaires ont conduit au dégonflement de cette bulle démographique. Constatons ainsi que l'année 1994 est marquée par la radiation de 2 759 habitants, ce qui correspond probablement au nettoyage des registres. Pour 1995, c'est l'ampleur de l'ajustement statistique correspondant à la différence entre les données liégeoises et les données du registre national qui est frappante : 1 250 habitants sont ainsi « ajustés ». Pour cette année précise, l'explication tient dans la création d'un registre d'attente ayant pour objet de clarifier la situation des candidats réfugiés politiques; avec ce registre d'attente, ils ne sont plus comptabilisés parmi les populations communales.

Bien que ces différents événements statistiques nous empêchent de délimiter des sous-périodes, force est néanmoins de constater que le phénomène de dépopulation continue. De plus, au regard de la différence entre le solde total et le solde naturel, il est indiscutable que la balance migratoire correspond à la principale cause de dépopulation. En effet, dans la réalité, les mouvements de registre et les ajustements statistiques correspondent à des migrations plus ou moins bien - ou plus ou moins vite - enregistrées. C'est dès lors vers l'émigration qu'il est nécessaire de se tourner pour identifier les causes de la dépopulation.

L'EMIGRATION LIEGEOISE

Les espaces d'accueil

Afin d'approfondir les conditions dans lesquelles de nombreux ménages quittent Liège, nous avons tout d'abord exploité le mémoire de licence en Sciences Géographiques présenté en 1997 par F. Salée à l'Université de Liège. Ce mémoire avait pour objet d'analyser l'émigration des liégeois à partir des statistiques du Centre de Traitement Informatique de l'Administration communale. Suite à ce traitement, F. Salée dégage tout d'abord que, du point de vue des lieux d'accueil, c'est

essentiellement vers la périphérie que se déplacent les habitants qui quittent Liège : 70 % des destinations sont ainsi localisées à l'intérieur du Complexe Résidentiel Urbain (H. Van der Haegen et al., 1998), c'est-à-dire les communes pour lesquelles de nombreuses navettes de travail vers Liège sont observées.

F. Salée aboutit à un autre résultat intéressant en constatant que, contrairement à une hypothèse parfois évoquée, il n'y a pas, au cours des dernières années(1), d'extension spatiale de la périurbanisation; au contraire, nous constatons une stabilisation de la zone d'accueil. Si cette stabilisation se confirme, cela correspond à un point positif en termes de gestion supra-communale, car il devient alors aisé de délimiter le cadre spatial définitif d'une structure politique à l'échelle de l'ensemble du phénomène urbain.

Le mécanisme des émigrations

Afin d'affiner l'analyse des mécanismes qui poussent chaque année plus ou moins 10 000 liégeois à quitter la Ville, nous avons utilisé une deuxième source (B. Vauchel et al., 1996), à savoir une étude réalisée par le Service d'Etudes en Géographie Economique Fondamentale et Appliquée de l'Université de Liège (SEGEFA). Cette étude repose sur une enquête auprès de 378 ménages ayant quitté Liège au cours des années 1992, 1993 et 1994. Sur le plan méthodologique, l'enquête avait pour objectif central de définir les causes principales et secondaires du départ.

L'UTILITÉ ASSOCIÉE AUX LOCALISATIONS RÉSIDENTIELLES

Dès 1970, L.A. Brown et E.G. Moore conceptualisent un modèle à la fois simple et opérationnel sur le processus de migration résidentielle. Ce modèle repose sur le postulat selon lequel la différence entre l'utilité de la localisation pré-migration et l'utilité post-migration attendue explique la décision de migrer. Deux phases distinctes sont ainsi considérées : une première phase pendant laquelle se développe une insatisfaction qui, si elle dépasse un certain seuil, conduit à la décision de chercher une nouvelle résidence; une seconde phase de recherche de la nouvelle localisation.

Pour le cas liégeois, parmi les causes susceptibles de conduire au développement d'une insatisfaction, les caractéristiques du logement semblent les plus importantes puisqu'elles ont été citées par 25,4 % des personnes interrogées; il s'agit essentiellement de l'exiguïté (8,2 %) et de l'absence de jardin (11,9 %). A associer au problème du logement, le facteur « accès à la propriété »,

sur lequel nous reviendrons ci-dessous, est aussi très important (20,4 %).

Dans cette même logique de tension, les deux échelles du quartier (13,8 %) et de la ville (12,4 %) sont également à prendre en considération. Des causes identiques - bruit, pollution, insécurité,... - sont ainsi évoquées, soit en référence à un quartier précis, soit par rapport à la ville dans sa globalité. Contrairement à une hypothèse plausible, ces facteurs spécifiques à la qualité de l'environnement urbain, avec un total de plus ou moins 25 %, n'apparaissent pas comme le principal facteur explicatif des migrations; néanmoins, si les données sont traitées en fonction du quartier de départ, nous constatons que la dégradation de certains espaces péri-centraux continue à alimenter l'exode.

Certaines causes principales de départ citées peuvent être interprétées comme des facteurs explicatifs de la localisation finale. Le facteur « attrait de la campagne » est ainsi évoqué par 19,3 % des enquêtes. « Ces personnes attirées par la campagne ne rejettent pas nécessairement la ville; elles traduisent en fait le consensus général qui considère que l'espace idéal pour habiter est la campagne » (B. Vauchel et al., 1996, p. 31).

« Contrairement à de nombreuses affirmations, la « fiscalité » semble jouer un rôle très limité puisqu'elle n'est citée que par 12 personnes (sur 378). Notons que ces personnes appartenaient à un statut socio-économique relativement élevé (profession libérale ou cadre à revenu élevé) » (B. Vauchel et al., 1996, p. 31).

Concernant les causes secondaires, l'élément clef révélé par l'enquête est que les motifs liés au rejet global de la ville ou à certains problèmes spécifiques du quartier sont, par rapport à ce qui a été constaté pour les causes principales, plus clairement mis en évidence. En fait, « ces aspects, spécifiquement urbains, semblent ne pas être à la base de la décision, mais plutôt conforter un choix pris en raison d'autres facteurs » (B. Vauchel et al., 1996, p. 34).



LE CONCEPT DE CYCLE DE VIE

Par cycle de vie, nous entendons les différentes étapes que les individus connaissent durant le processus de vieillissement : l'insertion dans le monde du travail, le mariage, le divorce, la retraite,... Le lien concret entre ce concept et la mobilité résidentielle tient dans le fait que des mutations dans le cycle de vie peuvent nécessiter une adaptation des caractéristiques du logement.

L'enquête réalisée auprès des émigrants liégeois a révélé que l'utilisation de ce concept de cycle de vie est nécessaire à la compréhension de la dépopulation de

Tableau 1 : Causes de départ - causes principales et secondaires

Raison principale	Nbre	% Répondants	% Réponses	Raison secondaire	Nbre	% Répondants	% Réponses
Familiale	125	33,1	21,1	Rejet de la ville	38	10,1	16,2
Logement	96	25,4	16,2	Rejet du quartier	36	9,5	15,4
Professionnelle	88	23,3	14,9	Fiscalité communale	30	7,9	12,8
Accès à la propriété	77	20,4	13,0	Familiale	26	6,9	11,1
Attrait de la campagne	73	19,3	12,3	Logement	24	6,3	10,3
Rejet du quartier	52	13,8	8,8	Accès à la propriété	20	5,3	8,5
Rejet de la ville	47	12,4	7,9	Attrait de la campagne	17	4,5	7,3
Fiscalité communale	12	3,2	2,0	Professionnelle	9	2,4	3,8
Coût de l'immobilier	8	2,1	1,4	Coût de l'immobilier	7	1,9	3,0
Autres	14	3,7	2,4	Autres	27	7,1	11,5
TOTAL	592	156,6	100,0	TOTAL	234	61,9	100,0

SOURCE : ENQUÊTE SEGEFA

Liège. En effet, parmi les causes principales, des raisons strictement familiales et professionnelles ont été citées par respectivement 33,1 et 23,3 % des personnes interrogées.

Un autre résultat de l'enquête pouvant être mis en parallèle avec le concept de cycle de vie correspond au fait que plus de 40 % des émigrants ont vécu moins de 5 ans à Liège. A partir de ce constat, il est possible d'avancer l'hypothèse de la « ville tremplin », c'est-à-dire une ville qui correspond à une étape provisoire qu'une stabilisation personnelle ou professionnelle pousse ensuite à quitter. Cette hypothèse concorde avec les résultats de F. Dardenne (1995) qui constate qu'à Liège, le principal contingent d'immigrants est formé de jeunes adultes (de 20 à 39 ans) vivant seuls ou en couple, mais sans enfant.

LE CARACTÈRE MULTI-CRITÈRE DE L'UTILITÉ RÉSIDENTIELLE

Quand un ménage porte une appréciation sur l'utilité de sa résidence, l'évaluation ultime résulte de la combinaison de différents attributs. A chaque caractéristique, relevant soit du logement lui-même, soit de sa localisation, correspond donc un poids et, in fine, les décisions des ménages s'expliquent par le poids accordé aux différentes caractéristiques. En conséquence, la décision de réaliser une migration résidentielle ne tient généralement pas à une seule cause, mais à un ensemble de facteurs. Constatons ainsi qu'une des conclusions centrales de l'étude réalisée par le SEGEFA réside dans le constat de la forte association entre le motif « accès à la propriété » et les deux autres raisons « absence de jardin » et « attrait de

la campagne ». En d'autres termes, ces trois motifs semblent d'autant plus importants qu'ils sont associés à un seul et même logement. Cet élément est révélateur du fait que la notion de propriété est généralement associée à la campagne ainsi qu'à la présence d'un jardin.

Les conséquences de la diffusion périurbaine de l'habitat

L'analyse du bilan démographique de la ville de Liège ainsi que l'approfondissement de l'étude au niveau de l'émigration confirment que, contrairement à ce qui a parfois pu être avancé, la raison structurelle de la dépopulation demeure la diffusion périurbaine de l'habitat. De nombreux ménages continuent à quitter Liège pour s'établir en périphérie à la recherche d'attributs clés que l'enquête du SEGEFA a permis de préciser :

- un logement spacieux doté d'un jardin;
- un environnement campagnard;
- l'accès à la propriété.

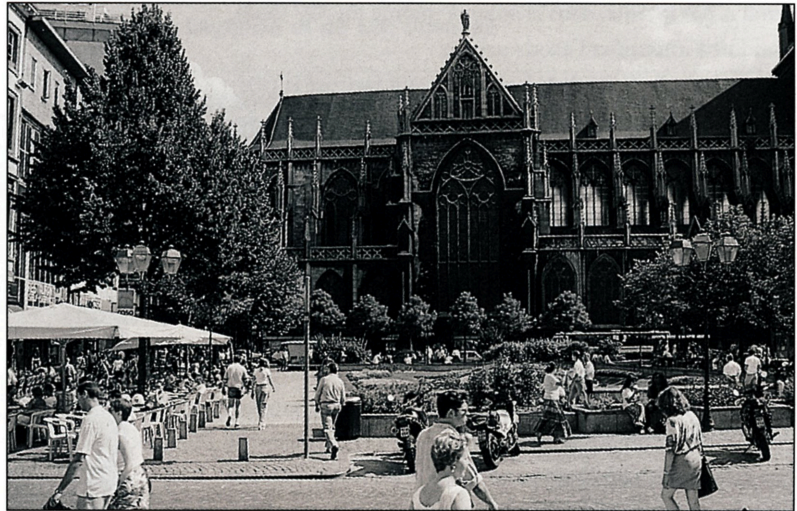
Ce choix, globalement conforté par l'image négative de l'environnement urbain, se transforme en décision effective suite à des éléments déclenchants de type personnel ou professionnel.

Par ailleurs, il est aujourd'hui bien malaisé de déterminer les conditions susceptibles de mettre fin à cette diffusion périurbaine : comme d'autres villes, Liège reste en effet habitée par de nombreux habitants ou ménages qui sont susceptibles de réaliser une migration périurbaine si certaines conditions économiques ou personnelles se mettent en place...

Si la diffusion périurbaine semble se développer à partir de l'ensemble des organismes urbains d'une certaine taille, le problème liégeois tire probablement son acuité de la situation de stagnation démographique et économique qui affecte la métropole depuis de nombreuses années. Dans un tel contexte, le développement périurbain ne s'intègre pas - ou plus - dans une logique de croissance, mais dans un simple mouvement de redistribution entre les tissus urbains centraux et les couronnes périphériques. Ce constat nous rappelle que si les migrations résidentielles ont des causes, elles ont aussi des conséquences. Selon la démographie traditionnelle, ces conséquences concernent les lieux d'arrivées et les lieux de départ, mais aujourd'hui, les sciences de l'aménagement(2) nous obligent à constater que les impacts des mouvements périurbains s'inscrivent dans des évolutions plus globales, notamment en termes de développement durable. Sans entrer dans cette problématique, constatons simplement que les conséquences de la dépopulation de la ville centrale risquent d'affecter le futur de l'ensemble de la région liégeoise. Clairement démontrée pour les métropoles américaines (H.V. Savitch et al., 1993; R. Voith, 1998), cette idée est d'autant plus pertinente pour un phénomène urbain de type européen. En termes de marketing urbain (P. Noisette et al., 1996) notamment, la vocation de métropole régionale associée à Liège ne pourra s'affirmer qu'à la condition de disposer d'un centre-ville de qualité dont l'animation passe par la fréquentation des populations proches et, dès lors, des citoyens de la commune centrale. Si le cœur de la ville est anémié, « c'est tout le territoire environnant qui est atteint. A l'inverse, tout le territoire bénéficiera d'un cœur en bonne santé » (P. Got et al., 1998, p. 64).

LE CADRE EXPLICATIF DE LA DIFFUSION PERIURBAINE DE L'HABITAT

Afin de replacer la diffusion périurbaine dans un schéma explicatif global, nous avons identifié quatre thématiques : la mobilité, l'économie, les valeurs socioculturelles et les logiques foncières. Pour ces quatre thématiques, différentes échelles ont été considérées car nous remarquons qu'à des fondements globaux qui s'inscrivent dans les logiques développées au sein des sociétés industrielles et capitalistes, se surimposent des spécificités jouant parfois aux échelles belge, wallonne et liégeoise.



La dépopulation de la Ville de Liège : un phénomène qui est loin d'être neuf.

Les fondements techniques : transport et mobilité quotidienne

Le facteur déclenchant de la diffusion périurbaine correspond à l'amélioration technique des moyens de transport ayant permis aux populations d'accroître l'extension spatiale de leurs espaces de vie quotidienne. De ce point de vue, l'élément le plus manifeste correspond à la banalisation de l'automobile.

Pour la Belgique, la récente libération des contraintes de mobilité a pu s'appuyer sur une tradition ancienne de navette de travail. Cette tradition s'explique par le jeu d'éléments à la fois techniques, géographiques et politiques sur lesquels il est utile de revenir. En terme technique, un développement industriel précoce va rapidement induire le développement de réseaux de transports en commun : le chemin de fer dès 1835, ensuite le vicinal à partir de 1885; ce développement de l'infrastructure va très tôt lever la contrainte d'habiter tout près de son travail pour une part importante de la population. Afin d'expliquer la tradition des navettes de travail, il est également utile d'évoquer le facteur géographique de la densité du réseau urbain. En effet, la relative proximité entre ville et campagne n'a pas, comme dans d'autres pays, nécessité un exode rural massif pour alimenter les centres industriels. A partir de cette situation, la volonté de contrôle social explique que « nos gouvernants et nos capitaines d'industries ont préféré tenter de maintenir la main-d'oeuvre ouvrière dans ses villages d'origine, quitte à lui imposer des navettes assez longues » (D. Sarlet, 1996, p. 8). La mesure pratique a alors consisté dans la mise en place de systèmes d'abonnements aux prix extrêmement modiques. En conclusion, la politique belge menée à la fin du XIX^e siècle afin de minimiser l'exode

rural a, par la suite, dans la seconde moitié du XX^e siècle, conduit à intensifier l'exode urbain.

Une autre spécificité de la Belgique ayant favorisé la périurbanisation correspond à la qualité et à la densité des infrastructures routière et autoroutière (C. Christians, 1987).

En parallèle, il est inévitable de constater qu'à Liège, la mise en place d'infrastructures autoroutières importantes jusque dans les tissus urbains les plus centraux a contribué à la dégradation de la qualité de l'environnement urbain (B. Mérenne-Schoumaker, 1991).

Les forces économiques

Sur le plan économique, nous lisons avec W. De Lannoy et C. Kesteloot (1990) que la périurbanisation est l'expression spatiale de la société de consommation. En d'autres termes, les logiques économiques contemporaines sont caractérisées par de puissantes forces centrifuges qui conduisent à éloigner les activités, les emplois et les populations des noyaux traditionnels. Sans entrer dans le détail, il est manifeste que la dispersion de l'habitat individuel périurbain est portée par une série d'acteurs économiques : la promotion foncière et immobilière, le système bancaire, les entreprises de construction, l'appareil de production des équipements ménagers, des voitures,... (R. Schoonbrodt, 1987; G. Jalabert et al., 1984).

Au plan belge, depuis la Seconde Guerre Mondiale, la politique macro-économique de croissance menée par les pouvoirs publics a été prépondérante dans la diffusion périurbaine. Cet objectif de croissance a justifié la mise en place de toute une série d'outils réglementaires, dont la plus évidente traduction spatiale correspond aux plans de secteur (G. Géron, 1998).

Toujours du point de vue économique, il est important de noter l'impact de la localisation des emplois, et, dès lors, des activités économiques, sur les localisations résidentielles. De ce point de vue, Liège semble avoir été particulièrement touché par l'exurbanisation de nombreuses fonctions. En termes de facteur explicatif, l'héritage industrialo-urbain de l'agglomération peut être évoqué: ce passé ayant déterminé une première dédensification des activités et des populations, le développement économique postérieur à la Seconde Guerre Mondiale a pu s'opérer dans un cadre spatial préalablement élargi. En parallèle, l'absence d'une stratégie d'agglomération doit également être évoquée.

Homme et Ville asbl et région wallonne.



Le modèle du « quatre-façades » est profondément inscrit dans les mentalités

Les fondements socioculturels: le modèle du quatre-façades

Dès son premier contact avec le phénomène périurbain, l'observateur est frappé par un modèle architectural et urbanistique basé sur trois caractéristiques : l'importance accordée aux attributs ruraux de l'environnement, à la propriété (C. Taffin, 1984) et à la non-mitoyenneté. Ce constat oblige à compléter les approches techniques et économiques par l'identification de fondements socioculturels caractéristiques de nos sociétés industrielles et capitalistes tels que le désaveu de l'urbain, la valorisation de la nature, de la liberté et de la propriété.

L'importance du groupe familial correspond également à une valeur centrale de la périurbanisation. La sociologie nous apprend en effet que pour l'habitant périurbain, le fait de « faire construire » correspond à « bâtir une maison au sens de maisonnée, c'est-à-dire de créer un groupe social uni par les liens de l'alliance et de la parenté, que redoublent les liens de la cohabitation » (P. Bourdieu et al., 1990, p. 7).

A l'échelle belge, ces valeurs culturelles ont été, et sont peut-être toujours, en harmonie avec les logiques des pouvoirs publics. Concernant tout d'abord le désaveu général du monde urbain, épinglons notamment le caractère suburbain de nombreux projets de logements sociaux (G. de Brabander, 1985). Remarquons également que la propriété du logement est, en Belgique, valorisée depuis très longtemps (R. Schoonbrodt, 1987; C. Mougenot, 1987). En parallèle, pour ce pays, l'idée de

Tableau 2 : Facteurs explicatifs de la périurbanisation liégeoise et de son intensité

	ECHELLE GLOBALE	ECHELLES NATIONALE ET RÉGIONALE	ECHELLE LOCALE
DIMENSION TECHNIQUE	Banalisation de l'automobile	Tradition belge des navettes de travail Accessibilité des périphéries autorisée par la densité des infrastructures de transport	Impact des infrastructures sur les tissus urbains et la qualité de vie en ville
DIMENSION ECONOMIQUE	Liens étroits entre la croissance économique et la suburbanisation	Politique macro-économique : rôle des plans de secteur	Exurbanisation importante des activités en raison : • de l'impact du passé industriel sur la structure spatiale de la métropole • du manque de stratégie d'agglomération
DIMENSION SOCIOCULTURELLE	Importance des valeurs de ruralité, de propriété, d'individualisme Importance du groupe familial	Rôle du secteur public dans l'encouragement à la propriété de logements périphériques, unifamiliaux et non mitoyens	Modèle culturel dominant conforté par les problèmes urbanistiques liégeois
DIMENSION FONCIÈRE	Tendance naturelle à la diffusion de l'urbanisation en raison du gradient de prix centre-ville - périphérie	Contrôle foncier peu poussé : abondance des terrains à bâtir (plans de secteur et lotissement)	

AUTEUR : J.-M. HALLEUX, ULG, 1998

51

propriété du logement semble clairement attachée à la maison individuelle plutôt qu'à l'appartement. Héritier d'un modèle davantage présent en Europe du Nord qu'en Europe du Sud (3), cet attachement à la maison unifamiliale a été largement conforté par les incitations financières mises en place par les pouvoirs publics (G. Géron, 1998).

En conclusion, nous constatons que conjugués à l'importance de l'autonomie - voir de l'individualisme -, la recherche de la liberté, de la propriété et d'un environnement rural a tout naturellement conduit à la mise en place du modèle de la maison isolée placée au centre d'un terrain : le modèle du quatre-façades, le modèle de la maison unifamiliale isolée.

A Liège, ce modèle a remporté d'autant plus de suffrages auprès des classes moyennes que l'image urbaine était

dévalorisée en raison de différents problèmes d'ordre urbanistique et de gestion communale.

La dimension foncière

Les mécanismes liés aux marchés fonciers correspondent à un dernier type de force alimentant la diffusion périurbaine. En effet, puisqu'il existe un gradient du prix du terrain en fonction de l'éloignement par rapport aux centres-villes, la logique naturelle des marchés conduit inévitablement aux développements périphériques.

Contrairement à d'autres pays, l'abondance des terrains à bâtir a permis à ces mécanismes de se développer très librement en Belgique où, « sur le plan foncier, il n'y a jamais eu de volonté précise de mettre en place une politique foncière explicite » (R. Acosta, 1993, p. 2).

Deux outils juridiques expliquent l'abondance de l'offre des terrains à bâtir : le plan de secteur pour l'offre potentielle et le permis de lotir pour l'offre réelle.

Comme nous l'avons vu ci-dessus, les plans de secteur sont héritiers d'une période de forte croissance économique. Ils sont également liés à des perspectives démographiques ayant très largement surévalué l'évolution réelle. La conséquence pratique en est que l'importance des zones d'habitat est telle que l'on estime qu'elles permettraient de loger, par exemple pour la Wallonie, plus de deux fois et demi la population actuelle(4).

A partir de cette offre potentielle définie par les plans de secteur, c'est essentiellement la procédure du permis de lotir qui conduit ensuite à la production de terrains effectivement constructibles. A la différence d'autres pays, le rôle du secteur privé - propriétaires et promoteurs fonciers - est primordial dans cette production d'espace à urbaniser, notamment dans la sélection des terrains à équiper. C'est cet élément qui explique que les lotissements ont accentué la dispersion anarchique de l'habitat.

PISTES DE RÉFLEXIONS ET DE SOLUTIONS

Au terme de notre analyse, nous relevons que de puissantes forces centrifuges déterminent une tendance quasi universelle de dédensification urbaine. Aujourd'hui, même un pays comme les Pays-Bas semble affecté (Needham B. et al., 1998). La question est dès lors posée : la « Suburbia » nord-américaine est-elle la ville du futur (G. Bauer, 1988)?

Certains exemples de gestion urbaine empêchent de tomber dans le fatalisme (P.W.G. Newman et al., 1995), mais la seule possibilité d'éviter une « suburbanisation » passe obligatoirement par un large faisceau de mesures qui concernent l'ensemble des niveaux décisionnels; n'avons-nous pas diagnostiqué que l'intensité de la périurbanisation liégeoise tire également son origine de décisions prises au niveau national(5) et local ?

Devant un tel défi, les multiples solutions à y apporter ne sont guère simples et nécessiteraient toutes des approfondissements importants, notamment sur les mesures concrètes à mettre en place. Néanmoins, des pistes - plus ou moins classiques - existent.

La dimension culturelle

Comme nous l'avons mis en évidence, les aspirations des ménages en voie de périurbanisation reposent sur des valeurs culturelles inhérentes à la société de consommation. En conséquence, en dégagant une vision à long terme et à échelle globale, le seul axe d'action possible passe par une conscientisation, une modification des habitudes et des valeurs. En terme opérationnel,

comment développer cette conscientisation? Une première possibilité correspond à une plus large diffusion des problématiques liées à l'aménagement du territoire et au développement durable dans l'enseignement, notamment dans l'enseignement de la géographie (M. Barbé, 1998).

Le logement et la politique foncière

Résider dans une ville pose automatiquement le problème du logement. L'objectif doit dès lors être de permettre à l'ensemble des types de ménages de trouver une offre appropriée dans le milieu urbain et ce, sur le plan socio-économique - depuis le logement social jusqu'aux appartements de standing -, comme sur le plan de l'âge - depuis les familles avec enfants jusqu'aux ménages du troisième âge -. C'est ici toute la problématique de la politique foncière qui est posée : comment contrôler l'offre foncière et produire, en ville, des logements en quantité suffisante à un prix raisonnable?

Au-delà de la politique foncière, le problème des préférences des consommateurs reste posé : comment seraient accueillis des logements qui, bien que neufs ou rénovés, ne seraient pas systématiquement non jointifs? Dans une période où il ne suffit plus de produire du logement pour être certain de le commercialiser, la difficulté correspond dès lors à déterminer les acteurs susceptibles de mettre cette offre en place.

La qualité de l'environnement urbain

Qu'il s'agisse de la ville d'une manière globale ou de certains quartiers centraux ou dégradés en particulier, il est évident que toute amélioration de la qualité de l'environnement urbain s'inscrit dans la gamme des solutions à adopter. D'une part, parce que cela contribue à diminuer l'insatisfaction motivant la décision de migrer vers le périurbain; d'autre part, parce que l'amélioration de la qualité de la vie en ville est nécessaire à l'inversion du modèle culturel dominant dont nous avons vu qu'il est intimement lié à la problématique de la dépopulation urbaine.

En raison de son impact sur l'image globale de la ville, une action sur la qualité de l'environnement urbain passe naturellement par le centre-ville. De ce point de vue, les deux dimensions de l'environnement physique et des activités présentes entrent en ligne de compte.

Au travers de l'analyse de l'exurbanisation des liégeois, il apparaît que le rôle des enfants est central dans l'explication des mécanismes. L'idée communément admise est, en effet, qu'un milieu campagnard est la meilleure - sinon la seule - possibilité pour élever des enfants. En dépit des mauvaises perspectives démographiques, les urbains en

général et les Liégeois en particulier risquent de continuer à contribuer à la natalité... En conséquence, ne serait-il pas utile de porter la réflexion sur le thème « les enfants et la ville » afin de déterminer les conditions - d'environnement et d'équipements - nécessaires à l'inversion de cette logique de fuite devant l'urbain (S. Genelot, 1998; J.-P. Henri, 1995).

Bien que très souvent commenté, il convient probablement d'insister sur l'impact des trafics automobiles sur la qualité de la vie en ville. Dans ce domaine, le constat est que ville et voiture ont probablement des intérêts discordants, ce qui indique qu'en favoriser l'une ne peut se faire qu'au détriment de l'autre. De nouveau, nous voici implacablement renvoyés aux valeurs socioculturelles aujourd'hui dominantes.

- (1) Cette analyse précise a porté sur les années 1984, 1991 et 1996.
- (2) Voir notamment les références citées dans E. Razin, 1998.
- (3) A ce propos, les statistiques d'Eurostat (1997) sont très éclairantes. Constatons par exemple que si les ménages britanniques et belges résident à 82 et à 79 % dans des maisons individuelles, les données relatives à l'Espagne et à l'Italie affichent des taux respectifs de 36 et de 34 %.
- (4) Information donnée par Ghislain Géron, Directeur de l'aménagement actif à la Division de l'aménagement et de l'Urbanisme de la Région Wallonne, au cours du colloque du 19 novembre 1997 organisé par la Société Géographique de Liège : A l'aube du XXI^e siècle, une stratégie de développement territorial pour la Wallonie.
- (5) Dans ce cadre, constatons qu'au cours de la décennie quatre-vingt, les 16 agglomérations belges qui dépassent 50 000 habitants ont toutes connu une régression démographique. Cette observation démontre qu'aucune ville belge importante n'est à l'abri du déclin démographique (J.-M. Halleux et al., 1998, p. 29).

Bibliographie

- Acosta R., 1993. Politiques foncières comparées - Belgique, ADEF, Paris.
- Barbé M., 1998. Eduquer à l'aménagement du territoire: une mission prioritaire de la géographie dans l'enseignement secondaire, Bulletin de la Société géographique de Liège, n°34, 105-118.
- Bauer G., 1988. Suburbia, Etudes foncières, n°38, 5-7.
- Bourdieu P., Bouhedja S., Christin R. et Givry C., 1990. Un placement de bon père de famille. La maison individuelle: spécificité du produit et logique du champ de production, Actes de la recherche en sciences sociales, n°81/82, 6-33.
- Brown L.A. et Moore E.G., 1970. The intra-urban migration process: a perspective, Geografiska Annaler, B 25.
- Christians C., 1987. Rurbanisation et périurbanisation en Belgique: phénomènes actuels ou dépassés autour de Bruxelles et en Wallonie? Recherches de géographie urbaine, hommage au Professeur J.A. Sporck, Société géographique de Liège, numéro hors-série, 43-59.
- Dardenne F., 1995. Les migrations vers la ville de Liège de 1977 à 1992: une approche des caractéristiques humaines et spatiales, Mémoire de Licence en Sciences Géographiques, Université de Liège, inédit.
- De Brabander G., 1985. La crise de la qualité de l'environnement urbain. La cité belge d'aujourd'hui: quel devenir?, Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique, n°154, 219-229.
- De Lannoy W. et Kesteloot C., 1990. Les divisions sociales et spatiales de la ville, Mort-Subite in Les fractionnements sociaux de l'espace belge, une géographie de la société belge, contradictions n°58-59, 153-190.
- Eurostat, 1997. Conditions de logement dans l'Europe des douze en 1994, Statistiques en bref, Populations et conditions sociales, n°9.
- Genelot S., 1998. Territoires à vivre. Quels aménagements pour les enfants et les jeunes, Milan, France Quercy, Cahors.
- Géron G., 1998. Liquidation totale ou réouverture au printemps. Les communes: spectatrices du déclin ou actrices d'un projet collectif de développement durable, Bulletin de la Société géographique de Liège, n°34, 11-15.
- Got P. et Vandewattynne P., 1998. Une ambition pour le territoire wallon, Artel-Erasme, Namur.
- Halleux J.-M., Derwael F. et Mérenne-Schoumaker B., 1998. Les noyaux d'habitat en Belgique: situation en 1991 et évolution depuis 1970, Monographie « Urbanisation » du Recensement Général de la Population et des Logements au 1er mars 1991, INS, SSTC, 11A, 9-77.
- Henri J.-P., 1995. Temps libre des enfants. Que faire dans votre commune?, Editions Milan, Collection Place de l'enfant.
- Jalabert G., Kayser B. et Laborie J.-P., 1984. Espace périurbain: une modélisation, Etudes foncières, n°25, 20-23.
- Mérenne-Schoumaker B., 1991. L'évolution urbaine de 1945 à nos jours in Stiennon J., Histoire de Liège, Privat, Toulouse, 273-302.
- Mougenot C., 1987. Logement, assistance et promotion en Belgique, Les Annales de la recherche urbaine, n°33, 78-86.
- Needham B. et Verhage R., 1998. The Effects of Land Policy: Quantity as well as Quality is Important, Urban Studies, Vol. 35, No 1, 25-44.
- Newman P.W.G. et Kenworthy J.R., 1995. The land use - transport connection, Land Use Policy, Vol 13, n°1, 1-22.
- Noisette P. et Vallérugo F., 1996. Le marketing des villes, Les éditions d'organisation, Collection service public, Paris.
- Razin E., 1998. Policies to Control Urban Sprawl: Planning Regulations or Changes in the « Rules of the Game »?, Urban Studies, n°2, 321-340.
- Salée F., 1997. L'émigration de la Ville de Liège de 1977 à 1996, essai de contribution à la géographie de la population de Liège, Mémoire de Licence en Sciences Géographiques, Université de Liège, inédit.
- Sarlet D., 1996. Une définition de la ruralité, Les Cahiers de l'Urbanisme, n°16-17, 7-11.
- Savitch H.V., Collins D., Sanders D. et J.P. Markham. Ties That Bind: Central Cities, Suburbs, and the New Metropolitan Region, Economic Development Quarterly, Vol. 7, n°4, 341-357.
- Schoonbrodt R., 1987. Essai sur la destruction des villes et des campagnes, P. Mardaga, Liège.
- Taffin C., 1985. Accession à la propriété et « urbanisation », Economie et Statistiques, n°175, 55-67.
- Vauchel B., Jourdan N. et Mérenne-Schoumaker B., 1996. Enquête destinée à identifier le processus de dépeuplement affectant deux communes wallonnes: Liège et La Louvière. Contrat de recherche entre la Région wallonne (Ministère des Affaires intérieures) et le SEGEFA - ULG, SEGEFA, Université de Liège, inédit.
- Van der Haegen H., Van Hecke E. et Juchtmans G., 1998. Les régions urbaines, Monographie « Urbanisation » du Recensement Général de la Population et des Logements au 1er mars 1991, INS, SSTC, 11A, 79-148.
- Voith R., 1998. Do Suburbs Need Cities, Journal of Regional Science, Vol. 38, n°3, 445-464.